

àsens

Sens, le 26.09.2022

OBJET : obsèques de Marie-Louise Fort

Un dispositif exceptionnel sera mise en place dans le cadre des obsèques de Marie-Louise Fort, maire de Sens, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres.

Les obsèques religieuses se dérouleront mercredi 28 septembre à 10 heures en la cathédrale Saint-Etienne de Sens.

En prévision de la très grande affluence et afin de permettre à tous de suivre cette cérémonie, la municipalité installera un écran géant sur le parvis, place de la République et deux écrans à l'intérieur de la cathédrale.

Un cortège composé de la brigade motorisée de la police municipale escortera le véhicule funéraire jusqu'à l'entrée de la cathédrale.

Sur le parvis, devant l'entrée principale de la cathédrale, des agents de la police municipale et nationale, des sapeurs-pompiers de l'Yonne, des porte-drapeaux formeront une haie d'honneur.

Dès 8h, un dispositif de bouclage de l'Amande sera mis place. Les rues de la République et Drapés seront interdites à la circulation jusqu'à la fin de la cérémonie.

Enfin, des registres de condoléances ont été mis à disposition au sein des services qui accueillent du public : Hôtel de Ville, centre social des Champs-Plaisants, centre social des Chaillots, mairie annexe place Etienne Dolet, Communauté d'Agglomération au 14, boulevard du 14 juillet.

Un registre de condoléances dématérialisé est accessible sur le site de la Ville de Sens : www.ville-sens.fr

Le port du masque est fortement conseillé à l'intérieur de la cathédrale.

CONTACT : accréditation presse obligatoire

Philippe Blanchoz au 06 80 33 84 40

► Communiqué de presse

Ville de Sens
Hôtel de ville, 100 rue de la République
89100 Sens

àsens
relations presse
www.ville-sens.fr

